

la lettre DES CONSEILS DE QUARTIER

MACE
Centre-Ville/Gare/Garibaldi
LES MARENDIERS
MARENDIERS
Berliet
Marendiers
Revaion
Village
Ménival/La Cordière
Plaine de Saythe/Bel-Air
Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse

Lettre d'informations générales des conseils de quartier de Saint-Priest • Octobre 2011

« Ensemble nous avons plus d'impact ! »

Françoise Chetail, 45 ans et Lise Boirivent, 34 ans, sont assistantes maternelles à Saint-Priest dans le quartier Plaine de Saythe. Depuis le dernier renouvellement des conseils de quartier en 2010, elles s'investissent dans leur conseil, un vrai moyen selon elles, de s'exprimer et de faire « bouger les choses ».

« Depuis des années, nous avons un souci avec un feu de circulation rue Colette en face de l'école. Je me suis dit qu'en entrant au conseil de Bel Air- Plaine de Saythe, je pourrais peut-être avoir un peu plus de poids. En effet, six mois plus tard, le souci avait été réglé par les services de la Mairie ! » raconte Lise. Françoise a, quant à elle, découvert le conseil de quartier en participant au Nettoyage de Printemps annuel. « À cette occasion, j'ai rencontré une conseillère qui souhaitait que notre secteur, rue Colette, soit plus représenté au sein du conseil de quartier Bel Air-Plaine de Saythe. Je me suis rendue aux premières réunions par curiosité, et finalement, je prends goût à ces rendez-vous. Cela nous permet d'être informés sur ce qui évolue dans la ville, projets, animations... ».

Les deux collègues sont unanimes sur ce point et ressentent également une certaine reconnaissance de leur implication de la part des habitants du quartier et des agents municipaux. « Ensemble, nous avons plus d'impact et nous arrivons à faire entendre nos



Françoise Chetail et Lise Boirivent, conseillères de quartier depuis le dernier renouvellement de 2010.

problématiques à la Ville. Le conseil de quartier est une véritable force de proposition auprès des élus. » conclut Lise. Motivées, les nouvelles conseillères sont prêtes à embrayer sur une deuxième année.

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

À quoi ça sert ?

Créés en 2003 à Saint-Priest, les conseils de quartier sont une instance de concertation qui permet de faire participer les habitants à la vie locale, à les associer aux projets de la municipalité et à faire remonter les initiatives des habitants

Comment ça marche ?

Les conseillers se réunissent trois fois par an. Ils invitent au moins une fois par an tous les habitants de leur secteur à participer à une assemblée, pour présenter leurs travaux et débattre de leur activité en présence du Maire, des élus et de leurs collaborateurs.

Comment participer ?

Habiter ou travailler dans le périmètre d'un quartier de Saint-Priest, avoir plus de seize ans. Chaque conseil peut-être composé de 30 conseillers maximum. Pour être élu conseiller, il faut proposer sa candidature lors d'une réunion de conseil de quartier.

ASSEMBLEES DE QUARTIER 2011

Les rencontres des habitants, des élus et des conseils de quartier, ouvertes à tous !
Rendez-vous à 18 h 30 :

MÉNIVAL / CORDIÈRE
Jeudi 3 novembre
(centre social)

**BEL-AIR
PLAINE DE SAYTHE**
Lundi 7 novembre (MJC)

MARENDIERS
Mardi 8 novembre
(école des Marendiers)

REVAISON
Lundi 14 novembre
(maison de quartier)

**MANISSIEUX/MI-PLAINE
LA FOUILLOUSE**
Mardi 15 novembre
(salle Millan)

BERLIET
Jeudi 24 novembre
(maison de quartier)

VILLAGE
Lundi 28 novembre
(salon hôtel de ville)

**CENTRE-VILLE
GARE / GARIBALDI**
Mardi 29 novembre
(salon hôtel de ville)





Le cèdre renaît de ses cendres

Quand il a fallu prendre la décision d'abattre les deux cèdres place Jean Moulin, ce fut douloureux pour de nombreux riverains attachés à cet arbre.

Pour rendre hommage à ce grand conifère, les conseillers de quartier ont eu l'idée d'utiliser leurs troncs pour réaliser une grande sculpture, qui serait érigée au même emplacement. Le sculpteur Marc Averly a été choisi pour réaliser cette œuvre. « Nous connaissons son travail sur bois car il est présent régulièrement à la Foire aux plantes rares de Saint-Priest. Il réalise des objets et des galets en bois, c'est un vrai passionné! » explique Pierre-Charles Crozat, responsable des Espaces verts de la Ville, partenaire du projet. Le sculpteur a débuté son travail sur les troncs directement au CTM (centre technique municipal) : « Les troncs étaient trop pesants et massifs pour les transporter, j'ai donc débuté un travail de dégrossissement à la tronçonneuse sur place » explique-t-il. Puis, pour la deuxième phase, il a utilisé une

disqueuse pour la précision des courbes. « J'aime les formes longues et élancées, je recherche l'équilibre et l'harmonie, mon travail est souvent abstrait » précise l'artiste. Après ces deux premières étapes, il pu l'entreposer dans le jardin de son atelier pour sécher l'ensemble, le poncer, le polir et lui administrer une couche de vernis protecteur. « Ces finitions donnent au bois ce côté doux et lisse et met en valeur les veines de l'essence. »

Tous les riverains sont invités à l'inauguration de la sculpture en présence de l'artiste et des élus mardi 11 octobre place Jean Moulin à 17h. L'œuvre d'art mesure plus de 2 mètres 80 et pèse plus de 150 kilos.

DÉFILÉ DU 8 DÉCEMBRE :
Rendez-vous à 18h place Jean Moulin pour les préparatifs du défilé des enfants aux lampions. Bougies et lampions seront distribués par le conseil de quartier à tous les volontaires.

Bel air

Première victoire sur la route d'Heyrieux!

La grande manifestation «Piétons en péril», qui a rassemblé plus de 250 personnes le 21 février route d'Heyrieux, vient de porter ses fruits.

Les conseillers de quartier de Revaion, Centre-ville, Gare, Garibaldi, Bel-Air - Plaine de Saythe et les riverains de la route d'Heyrieux ont reçu un courrier du Maire début septembre listant les avancées significatives de la sécurisation de cette route. Un radar pédagogique sera placé après le rond-point des Meurières, suivi d'un plateau traversant (ralentisseur surélevé) en face de la station essence. Ce dispositif de prévention sera complété par un radar fixe et l'installation d'un deuxième plateau traversant à l'angle de la rue Simone de Beauvoir



Manifestation pour la sécurisation de la route d'Heyrieux du 21 février 2011.

(face à la nouvelle pizzeria). Un passage piéton devrait être intégré sur chaque plateau.

« Nous sommes satisfaits du résultat, notre grande manifestation a eu un véritable impact sur la préfecture. Le soutien des élus, des riverains et de

plusieurs conseils de quartier a vraiment pesé dans la balance. Cela a été un travail de longue haleine car nous signalions ce problème de sécurité depuis 2004. Ce coup médiatique a été décisif ! » raconte M^{me} Fraisse, conseillère du quartier Bel air-

Plaine de Saythe.

Les travaux de sécurisation débiteront cet automne, une avancée significative pour la Ville et les habitants.



Monsieur Dasilva sur le stand des conseils de quartier.

De l'énergie à revendre

À l'occasion de la Fête de Ménival cet été, le conseil de quartier a réalisé un stand sur le thème du développement durable et de la démocratie locale. Monsieur Da Silva, conseiller de quartier, a présenté le projet auquel il a participé aux côtés de sept autres familles san-priotes : « Les familles à énergie positive ». Un projet porté par l'Agence locale de l'énergie qui s'intègre dans l'Agenda 21 de la Ville. « Sur le stand, nous présentions la maquette d'une maison type qui utilise toutes les énergies positives : le vent et des éoliennes pour produire de l'électricité ou encore les différents moyens de capter l'énergie solaire pour chauffer la maison. C'est grâce

à ces techniques qui nous avons économisé l'énergie, réduit nos factures et réussi le concours ! » explique le conseiller. « L'objectif du stand était de profiter de cette journée conviviale pour sensibiliser les habitants aux comportements quotidiens qui permettent de réduire la consommation d'énergie et de leur montrer les différentes actions que pouvait porter un conseil de quartier. » A noter que cette année, les familles san-priotes sont arrivées troisièmes du concours départemental !

Les familles intéressées peuvent concourir pour le prochain défi. Renseignements possibles auprès du conseil de quartier et inscription auprès de la mission Agenda 21 au 04 72 23 48 30 et tout le monde peut participer !

Marendiers

Ouverture de nouveaux accès Parc du Fort

Le parc du Fort est un vrai trésor de verdure au cœur de la ville. Pour en favoriser l'accès à tous, les conseils de quartier, les services de la Ville et un cabinet d'étude ont planché sur un projet de réaménagement du Parc.

Résultat : une nouvelle entrée va être aménagée au Sud du parc, au niveau du chemin de Saint-Bonnet-de-Mûre, celle-ci sera également appréciée du centre équestre et du complexe sportif car proche de ceux-ci. L'idée est de multiplier les accès au parc pour rééquilibrer les stationnements, réduire les nuisances sonores et ouvrir d'avantage le parc aux visiteurs. Les travaux ont débuté cet été avec la création de 50 emplacements de stationnements sur la rue Jules Verne, des accès piétons, la suppression des barbecues

existants, la fermeture des poches de stationnements au Nord. En janvier 2012, le réaménagement suivra son cours avec le déplacement de l'aire de tir à l'arc, le long du gymnase Boris Vian, la création d'une aire de stationnement au Sud incluant les places actuelles, la réalisation d'une aire d'accueil du public, un parvis, des toilettes, une aire de jeux et des panneaux d'information. Enfin, à partir de mars 2012, une prairie sera aménagée au sud du parc pour les familles avec signalétiques, poubelles, tables de pique-nique et une ouverture dans la végétation le long de l'allée des Hêtres permettra de profiter d'une plus belle perspective sur le parc. Ces réaménagements à l'intérieur et autour du parc vont permettre aux San-Priotes de redécouvrir cet espace de nature privilégié au cœur de notre ville.



Sous les arbres, parc du Fort.

HARICOT DE RALENTISSEMENT RUE RIMBAUD

Ce dispositif a été mis en place à la demande des riverains pour ralentir la circulation des véhicules aux abords de l'entrée du lotissement de la rue A. Rimbaud. Depuis cette installation, le conseil de quartier en lien avec le service Agenda 21 de la Ville projette de réaliser à l'intérieur du terre-plein un jardin de poche.



Stand du conseil de quartier lors de la kermesse de l'école Mi-plaine.

On vous en pose des questions ?

Et bien oui, à Manissieux, on peut dire que c'est leur spécialité !

Depuis leur première expérience de 2009, qui avait fait remonter le manque d'un distributeur de billets sur la place de l'église, les conseillers se sont aperçus que les questionnaires distribués aux habitants étaient un bon moyen d'entrer en contact avec la population. Le projet « distributeur » n'avait pas abouti à cause de la frilosité des banques, mais il avait été largement soutenu par la

Ville. Depuis, les conseillers réitérent l'expérience à chaque fois qu'ils souhaitent générer une réflexion autour d'une idée et prendre la température auprès des riverains. À l'occasion de la kermesse de l'école Mi-Plaine, ils ont élaboré un nouveau questionnaire en vue de déterminer le besoin ou non de la création d'un espace de jeux pour les enfants. « Nous avons eu 117 questionnaires remplis. Une vraie réussite ! Les résultats de l'enquête nous permettront d'avancer sur ce projet, mais cela nous a également permis de discuter avec différents parents d'élèves qui ne connaissaient pas les objectifs et missions du conseil de quartier. Les gens échangent plus facilement lorsque nous les abordons avec un sujet précis, ensuite la discussion peut partir sur tous les sujets. » explique Gilles Grandval, co-président du conseil de quartier.

PLACE DE MANISSIEUX : à la suite des deux réunions publiques et de la rencontre avec les commerçants un projet a été validé. À partir d'octobre les premiers travaux d'enfouissement des réseaux aériens (edf, france telecom) démarrent. Les travaux de voirie débuteront en avril 2012.

Centre-ville / Gare / Garibaldi



Madame Christoph devant les bâtiments A et B des Alpes, appelées à être démolies avant la fin de l'année.

concertation et d'information sur ce sujet. Dernièrement, j'ai été appelée à participer à la commission mixte composée de techniciens, de parents d'élèves et de professionnels de l'école Joseph Brenier, pour suivre le réaménagement de l'établissement. La première étape a été d'accueillir les enfants de l'école maternelle en septembre dans les locaux de l'école primaire, cela permet de démolir l'ancien bâtiment et de débuter la réfection du groupe scolaire. Le conseil de quartier tient à suivre de près l'ensemble des opérations de l'ORU car le paysage de notre quartier va être largement modifié !»

Pour s'informer sur l'avancement des travaux de l'école, un blog a été créé par la commission : leblogdebrenier.com et pour suivre l'ensemble des travaux de l'ORU : ville-saint-priest.fr

L'ORU : une concertation à long terme

L'ORU (Opération de renouvellement urbain) est une grande machine qui avance, année après année, jusqu'en 2020.

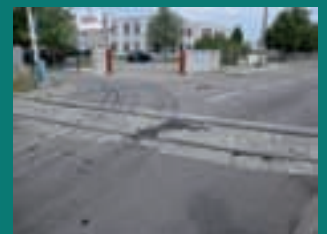
À court terme, voici les avancements visibles : le réaménagement de l'école Joseph Brenier, la démolition des bâtiments A et B des Alpes, la construction des immeubles Jaurès 1 et

l'aménagement de la place Salengro. Un travail de longue haleine en concertation avec le conseil de quartier.

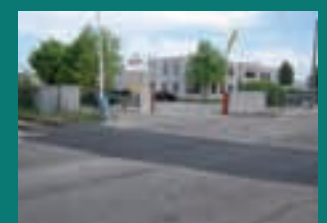
« Enfin, nous observons les premiers avancements concrets sur le quartier - se réjouit Gisèle Christoph, co-présidente du conseil de quartier centre-ville - Les bâtiments A et B des Alpes sont totalement vidés et vont pouvoir être démolis cet automne. En tant que conseillers, nous sommes appelés à participer à de nombreuses réunions de

TRAVAUX VOIRIE :

Suite au signalement du conseil de quartier, le problème de la voirie affaîssé au passage des rails rue de Collières sur l'embranchement ferroviaire a été traité cet été. La Ville a fait intervenir la SERL afin que cette portion de route bénéficie d'un revêtement routier.



Avant



Après

Village



La concertation est ouverte

Au Village, un grand réaménagement se profile : celui de la Grande rue, entre le parking Jean Jacques Rousseau et la pharmacie du Soleil.

Pour l'instant aucun projet n'est arrêté, toutes les idées sont bonnes à prendre. « De notre côté, annonce Mme Piriou, co-présidente du conseil de quartier Village, nous souhaiterions que ce passage devienne une «zone de rencontre». C'est un dispositif qui permet de faire cohabiter en toute sécurité les vélos, les poussettes, les voitures et les piétons car sur cette zone aucun véhicule ne doit dépasser la vitesse de 20 km/h. Pour mieux appréhender ce dispositif, les conseillers de quartier prévoient visiter une autre ville où une «zone de rencontre» a été mise en place.

« Cela nous permettrait de rencontrer les riverains et les commerçants installés autour de cette zone pour en connaître les avantages et les inconvénients. », explique la co-présidente.

Ils souhaitent visiter ce lieu en compagnie des techniciens de la Ville, des élus et des commerçants pour avoir une vue globale, technique et objective du dispositif.

Mais actuellement, aucune décision n'est prise, aucune piste n'est privilégiée, c'est pourquoi la Ville invite tous les habitants, riverains, commerçants, à participer à la réunion de concertation « Grande rue » qui se déroulera mi-octobre.

Votre avis compte !

Berliet et environs

Attention sens uniques !

Les changements du plan de circulation ont commencé dans la cité Berliet. Il va falloir modifier ses habitudes.

Les premières modifications ont été mises en place cet été, suite au travail de concertation important mené avec le conseil de quartier, les habitants, le Grand-Lyon, la Ville et un cabinet d'études. De nombreuses rues au centre du quartier sont passées en sens unique et ont bénéficié de stationnements alternés dans le but de «casser» la vitesse des véhicules. Des quilles ont été installées provisoirement le long de la 2^e avenue pour créer un passage tout au long du trottoir pour la circulation piétonne en attendant un vrai cheminement. D'autres travaux sont encore en cours comme l'installation de plateaux de ralentissement aux abords des entrées de la Cité Berliet pour réduire la vitesse. Tous ces changements ont eu lieu à la suite d'un constat général des habitants : trop de vitesse dans la cité et trop de points accidentogènes. «Les habitants trouvent certains changements contraignants mais utiles, d'autres ne comprennent pas...» explique Laurence, co-présidente du conseil de quartier.

«Mais en général nous sommes satisfaits des premiers



Les conseillers de quartier du groupe «plan de circulation» devant la voie piétonne de transition, l'une des nouveautés test qui sera au débat à l'assemblée du conseil de quartier.

résultats du plan de circulation, la Ville a bien pris en compte nos remarques.» Rendez-vous à tous les habitants de Berliet à l'Assemblée jeudi 24 novembre 2011, pour parler de cette première partie des travaux et échanger sur l'évolution du quartier qui va évoluer rapidement avec l'arrivée des nouvelles constructions.

SENS UNIQUE :

14 rues sont passées en sens unique dans le secteur compris entre la rue du Lyonnais, l'avenue H. Germain, l'avenue C et l'avenue P. Côt.

À noter que tout ce secteur est aujourd'hui une Zone 30.

Les actions de l'Agenda 21

Les conseils de quartier voient apparaître les premiers fruits de leur travail avec l'Agenda 21. Oui, les « affaires » avancent à grands pas du côté de l'Agenda 21. Les « fiches actions » qui avaient été écrites en concertation avec les conseils de quartier arrivent à l'étape de la réalisation. Deux actions sont dès aujourd'hui visibles : les jardins de poche et la carte de la cyclabilité.

La carte de la cyclabilité est un plan qui permet d'avoir une vue d'ensemble des routes de Saint-Priest et leur degré de cyclabilité. Les appréciations, selon la qualité des voies praticables à vélo, sont estimées de facile à dangereuse, à l'aide d'un code couleur. Cela permet, lorsque l'on circule à vélo, d'appréhender au mieux son trajet. Les conseils de quartier ont présenté cette carte à l'occasion de la Balade cycliste de septembre 2011 qui réunissait plus de 550 cyclistes. Elle a été offerte gratuitement à tous les participants.

Les jardins de poche, projet participatif d'embellissement de la ville, ont quant à eux été inaugurés en juin 2011. La visite inaugurale des différents points fleuris s'est effectuée à vélo avec l'ensemble des conseillers de quartier, des élus et des habitants participant à cette action. Une inauguration sportive et bucolique. Aujourd'hui, nous pouvons répertorier une dizaine de ces petits jardins fleuris entretenus par les habitants. Un véritable défi relevé par les conseils de quartier qui

avaient lancé ce projet cet hiver avec le soutien du service démocratie locale et du service des espaces verts.

La concrétisation de ces deux premiers projets portés par les conseils de quartier et l'Agenda 21 rend optimiste Corinne Dubos, adjointe au développement durable : « En deux ans, les actions ont bien avancé. Une bon point pour l'Agenda qui se révèle de plus en plus concret pour les habitants. Les prochaines actions que nous mettons en place avec les conseils de quartiers sont le concours des familles à énergies positives et la création d'une page sur le site de la ville en lien avec l'ALE pour des conseils sur le gain d'énergie et des fiches pratiques pour les particuliers. Nous réfléchissons également à un projet autour des économies d'eau »

Un partenariat entre développement durable et démocratie participative au sein de la Ville de Saint-Priest qui se révèle enrichissant et positif

Carte de la cyclabilité de Saint-Priest, disponible au service Démocratie Locale.



Service démocratie locale : l'équipe s'agrandit



Anne-Sophie Asselin, Charles Redouté, Françoise Bottura, Ayoub Bencheik et Evelyne Compard du service Démocratie Locale.

Le service Démocratie locale évolue continuellement. En un an, l'équipe a doublé de volume, ils sont désormais quatre agents à travailler à temps plein au service des conseils de quartier. Une évolution logique au regard du développement des projets concertés et des interactions entre la Ville et les habitants.

Au secrétariat, à l'accueil téléphonique et physique, nous retrouvons **Evelyne Compard**, en poste depuis mai 2011. Anciennement agent au service du conseil municipal et du service Juridique de Saint-Priest, elle organise aujourd'hui les réunions des conseils de quartier, gère les convocations et les réservations de salles, elle a en charge l'ensemble des démarches administratives du service.

Ayoub Bencheik, connu comme le « loup blanc » au sein des quartiers, est l'agent de terrain du service depuis plus de dix ans. Sa mission principale est de gérer les suivis des demandes des habitants sur plusieurs domaines comme la voirie, les espaces verts ou la propreté. Souvent, il se déplace sur le lieu pour prendre en photo les anomalies signalées par les habitants afin de monter un pré-dossier qui enclenchera la mise en œuvre des travaux ou des décisions à prendre avec les élus ou prestataires.

Charles Redouté, arrive directement des services techniques de la Ville. Il a intégré le service démocratie locale à la rentrée car la demande d'un poste technique était de plus en plus évidente. Cet agent technique fait le relais directement avec le Grand Lyon et les entreprises prestataires pour la réalisation de travaux et opérations multiples. Il est également présent sur le terrain auprès

des habitants pour expliquer le suivi des opérations ou encore prendre en compte les aspects techniques des lieux.

Anne-Sophie Asselin, en poste depuis trois ans, est la responsable du service. Elle travaille en étroite collaboration avec son service et Françoise Bottura, élue à la démocratie locale. Elle anime les conseils de quartier, gère l'ensemble des concertations de projets, rencontre les habitants et s'avère être une force de propositions auprès des élus et des habitants. Pour l'année à venir, ses objectifs sont de pérenniser les jardins de poche, opération mise en place en 2011 et de réussir les phases de concertation sur les futurs grands projets comme la grande rue du Village et, à plus long terme, de préparer au mieux les dix ans de la démocratie locale qui auront lieu en 2011.

Françoise Bottura, élue à la démocratie locale se réjouit de l'évolution de ce service : « Nous avons réussi à développer un service à la mesure de nos ambitions en terme de démocratie participative et de démocratie de proximité. Nous multiplions le nombre d'agents mais aussi le nombre d'interventions auprès des habitants. Une véritable montée en puissance des conseils de quartier au sein de la ville. »

I RME US
ous avez des questions sur les Conseils de quartier ?

Contactez
Anne-Sophie Asselin
au service
Démocratie locale :
04 72 23 49 40
ou par courriel :
democratielocale
mairie-saint-priest.fr



Retrouvez également des informations sur :
ville-saint-priest.fr
(rubrique **Démocratie locale**)



Lettre d'informations générales des Conseils de quartier éditée par la Ville de Saint-Priest (service Communication, 7, place Charles Cottina, 9803 Saint-Priest Tél. 04 78 20 03 48). Maquette François Gentil. Rédaction, photos et mise en page : Hélène Bourchenin. Impression : Imprimerie Delta. Tirage de 17500 exemplaires.

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

ASSEMBLÉES DE QUARTIER

du 3 au 29 novembre 2011

*Donnez de la voix
aux conseils
de quartier !*



Renseignements ville-saint-priest.fr